



Du 10 au 15 septembre 2024

AVIS DE COURSE – NOTICE OF RACE **Avenant N° 1 - Appendix 1**

4/ ADMISSIBILITÉ

La commission sportive de la Classe IMOCA définira si l'épreuve des 48h Azimut se court en solitaire, en double avec présence d'un membre d'équipage veilleur et avec un OBR avant le 04 juillet 2024.

Remplacer par / Replace by

4/ ADMISSIBILITÉ / ELIGIBILITY

Suite à la commission sportive IMOCA du 2 juillet, le format de course des 48h a été défini comme suit :

Les 48H AZIMUT se courent en solitaire avec médiaman (parcours d'environ 500 milles nautiques). Un veilleur est autorisé et peut être présent à bord, en plus du skipper.

Le veilleur devra avoir sa licence FFVoile de compétition, avec certificat médical de non contre-indication de la pratique sportive de la voile et être à jour des certificats de formation à la survie et aux premiers secours tels que requis dans les articles RSO 6.01 et 6.05.2. Cette formation doit être « World Sailing Approved ».

Il sera autorisé à veiller sur la sécurité (surveillance trafic, veille AIS, radar).

La présence du médiaman, est obligatoire.

Le médiaman devra remplir les conditions suivantes :

- Avoir sa licence FFVoile de compétition, pratiquant ou temporaire, à jour avec certificat médical de non contre-indication de la pratique sportive de la voile
- Pour les étrangers, avoir une licence reconnu par le Word Sailing et en cours de validité, à jour avec certificat médical de non contre-indication de la pratique sportive de la voile
- Répondre à la définition officielle de l'OBR de l'IMOCA et être validé par la commission sportive de l'IMOCA.

/ Following the IMOCA sports commission meeting on July 2, the 48h race format has been defined as follows:

The 48H AZIMUT is a single-handed race with a mediaman. In addition to the skipper, a watchman is allowed on board.

The watchman must have his FFVoile competitor, accompanied by a medical certificate with no contraindications to the practice of sailing, and must be up to date with his survival and first-aid training certificates as required in articles RSO 6.01 and 6.05.2. This training must be "World Sailing Approved".

He will be authorized to monitor safety (traffic surveillance, AIS watch, radar).

The presence of the mediaman is mandatory.

The mediaman must meet the following conditions:

- to have a current FFVoile de compétition, practice ou temporary license, accompanied by a medical certificate with no contraindications to the practice of sailing.*
- For foreigners, to have a valid World Sailing recognized license, accompanied by a medical certificate with no contraindications to the practice of sailing.*
- Meet the official IMOCA OBR definition and be validated by the IMOCA sports commission.*

Fait à Lorient, le vendredi 4 juillet 2024

/ Lorient, friday, July 4th, 2024

L'équipe d'organisation du Défi Azimut – Lorient Agglomération

/ The Azimut Challenge organizing team - Lorient Agglomération